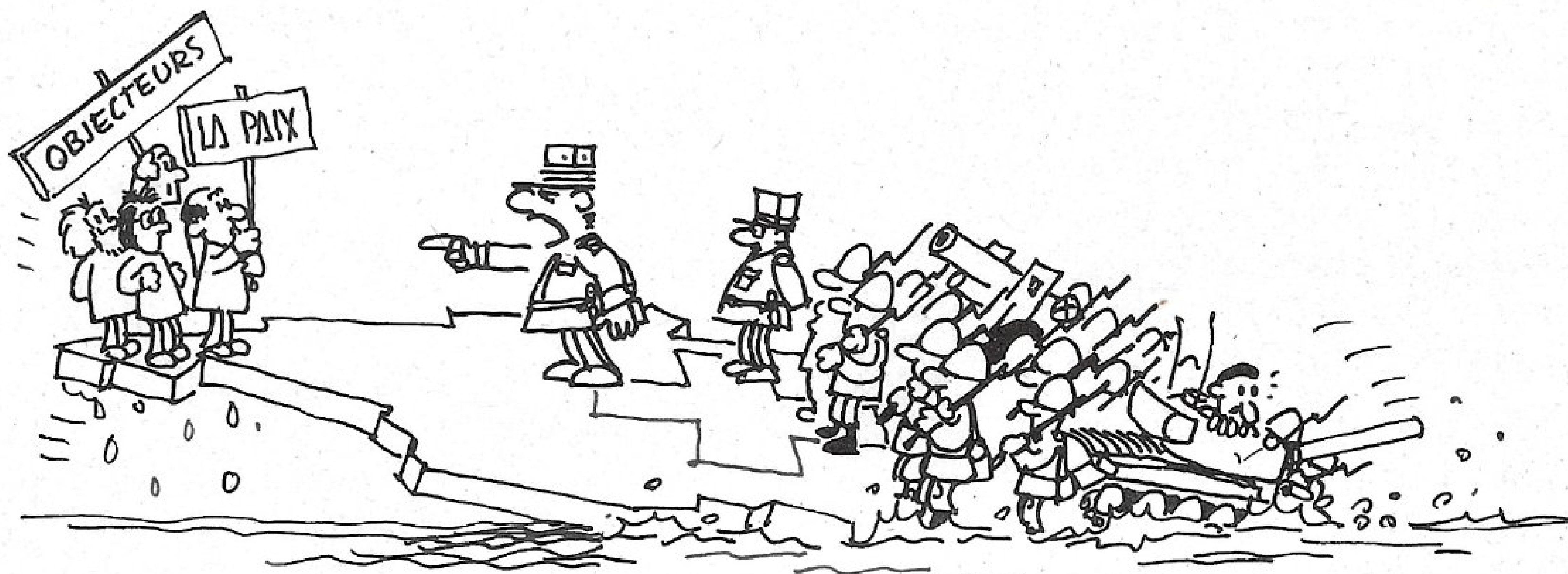
Bulletin œcuménique

NUMÉRO 1 PARAÎT 8 FOIS PAR ANNÉE JANVIER 1984

interrogation



le 26.2.84

service civil: la solution

Rédaction
Ch. des Croix-Rouges 16
CH - 1007 Lausanne
CCP : 10-10580

EIRENE
Service chrétien
international pour la paix
Comité suisse
C.P. 79
CH-2300 La Chaux-de-Fonds 2
CCP : 23-5046

FSF
Frères sans frontières
Grand-Rue 34
CH-1700 Fribourg
CCP : 17-7786

GVOM
Rue du Dr Tièche 22
CH-2732 Reconvilier
CCP : 10-20968

Changements d'adresses : prière de les annoncer directement au mouvement concerné

De notre correspondante pour une année aux USA, Lytta BASSET, qui tout en habitant sur le campus de l'Université de Harvard, fait un stage pastoral dans une église presbytérienne de Boston.

Alice HAGEMAN, pasteur américaine d'une église presbytérienne du centre de Boston, est spécialisée dans les relations avec les Eglises de Cuba, et co-auteur du livre "La religion à Cuba aujourd'hui; Nouvelle Eglise dans une nouvelle société". D'autre part elle est avocate et travaille dans un bureau de quartier commun à 4 avocats, pour une majorité de personnes originaires d'Amérique latine.

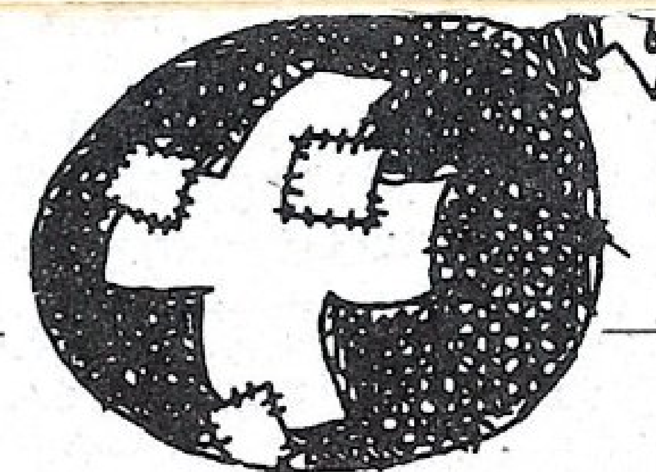
- Tu reviens d'un voyage de 10 jours à Cuba. De quoi s'agissait-il ?
- J'ai participé à une rencontre de 6 jours organisée par la Conférence chrétienne pour la paix, section d'Amérique latine et Caraïbes. Nous étions 140, de 27 pays d'Amérique latine, d'Europe, des USA et du Canada; il y avait même un orthodoxe d'URSS. C'était une rencontre œcuménique de théologiens et de chercheurs en sciences sociales; le thème était : "Les chrétiens et la nouvelle société; les processus de libération, option pour la vie". Les délégués du Nicaragua ne sont pas venus car c'était un moment de crise, juste après l'invasion de Grenade par les USA, et ils s'attendaient au pire pour leur propre pays de la part des USA; de plus ils trouvaient important de rester dans leur pays pour essayer d'expliquer à la population que les critiques faites à l'extérieur du Nicaragua viennent d'une volonté délibérée de déstabiliser la révolution sandiniste.

- Quelles ont été les réactions à l'invasion de Grenade ?
- C'est le 13 novembre, jour de l'ouverture de la Conférence, que les corps des Cubains tués à Grenade étaient rapatriés; à la condamnation officielle par Fidel Castro le 14, a fait suite la réprobation émanant de la plupart des Eglises presbytériennes des USA (cela représente à peu près 3 millions de membres actifs). La Conférence chrétienne pour la paix s'était réunie en mai 1981 à Grenade; dans la déclaration faite le jour même de l'invasion, l'intervention militaire est condamnée et dénoncée comme moyen pour intimider les peuples d'Amérique centrale et des Caraïbes; la crainte est exprimée que cet acte ne soit le prélude à l'invasion du Nicaragua; un appel est lancé à tous les chrétiens d'Amérique du Nord et du Sud.

- Quelles sont vos impressions personnelles ?
- Cela fait 14 ans que je voyage à Cuba. Chaque fois je renoue les liens d'amitié et de solidarité; les Cubains m'ont toujours dit qu'ils luttaient contre le gouvernement des USA mais qu'ils appréciaient les solidarités individuelles et ne considéraient pas le peuple des USA comme un ennemi : nous partageons une foi et une espérance communes. D'autres délégués d'Amérique centrale, déçus et furieux, ne trouvant pas le moyen d'exprimer cette colère, manifestaient parfois une distance, une froideur à l'égard des Américains présents; en tant que citoyenne des USA j'avais honte, les relations n'étaient pas faciles.

- Qu'est-ce qui vous a paru le plus important ?
- C'est le fait que cette Conférence ait eu lieu, malgré la crise. Elle avait d'ailleurs été organisée comme manifestation de solidarité avec le Nicaragua et Cuba. Nous avons pu exprimer notre indignation et notre engagement, notre opposition à la politique de la mort. Le 15 novembre nous avons assisté à l'ensevelissement des Cubains, mis des fleurs sur les tombes, c'était très émouvant; les responsables de la Conférence nous ont invité à faire des témoignages - cela a été le moment le plus intense et le plus lourd de la rencontre : le professeur Cazalis de Paris, se souvenant des événements de 1938 en Europe, a exprimé ses craintes; un prêtre du Salvador a témoigné pour ses collègues tués... Mais c'était aussi une déclaration d'espérance : au milieu de toute cette souffrance et malgré la tentation du désespoir, tous cherchaient les moyens d'affirmer la vie...

SOUS-DEVELOPPEMENT CH





L'HEBDO - 5 janvier 1984

Quand un père rencontre son fils

A travers la transparence d'une vitre de l'aéroport de Cointrin

COINTRIN
O
E
CHILI
N
T
E
R
D
I
T

Mais pourquoi a-t-on fait attendre
Ces familles chiliennes à Cointrin
Joyeux Noël Paix sur la Terre...
BONNE ANNEE !

A travers une vitre...
Elles étaient en règle ces femmes,
Et leurs enfants
Comme des touristes, argent, billet de retour
Mais ils allaient rejoindre
Les pères de famille exilés en Suisse depuis...

De quoi aviez-vous peur vous qui les avez retenus
Puis laissé passer
Comment avez-vous passé Noël, Nouvel-An
Vous qui les avez retenus...
(Vous aviez tellement de moyens de les "récupérer" si...)

Et moi qui savais...
qui ai laissé passer l'occasion
qui ai râlé, au chaud, contre ceux qui...
Ceux qui peuvent continuer parce que
je laisse passer.

Gilbert ZBÄREN

MEME POUR UN TOUT PETIT RIEN

Il y a plus d'un siècle, à l'époque où l'on inaugurait les premiers téléphones, l'un des patrons des postes britanniques avait fait savoir que son pays n'avait nullement besoin de cette invention. *"Nous avons, chez nous, assez de messagers. Et ils courent vite !"* Ne souriez pas. Vous dites à peu près la même chose aujourd'hui de l'Afrique. *"Après tout, ils ont le tam-tam."*

Vous n'aimez pas les chiffres ? Tant pis. Sachez tout de même que la Suisse occupe le troisième rang mondial des densités de réseaux téléphoniques. Un appareil par habitant, ou presque. Les trente-six pays les moins avancés, comme on dit chez les riches, disposent en moyenne d'un appareil pour 360 habitants (allez voir s'il fonctionne et regardez bien ce que cachent ces moyennes dans les régions rurales). Ajoutez à cela que l'Europe, l'Amérique du Nord et le Japon se partagent à eux seuls les 87 % des 331 millions de lignes téléphoniques principales du monde. Et on pourrait les aligner encore, les chiffres qui accusent, dans ce domaine comme dans bien d'autres, les déséquilibres de la planète.

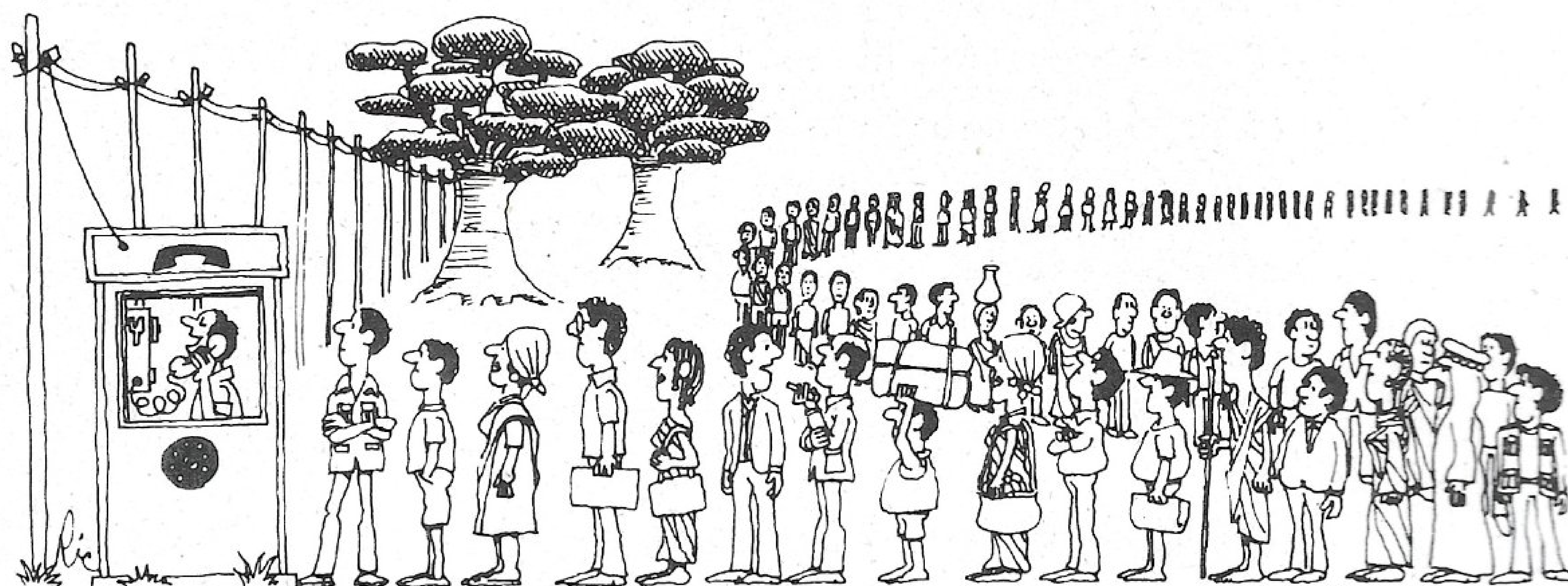
Vous imaginez le développement des moyens de télécommunication dans le tiers monde ? Fort bien. Il est permis de rêver. En particulier à des satellites qui déverseraient des programmes de télévision éducative sur des millions de gens perdus hors des villes. Y pensez-vous sérieusement ? Voulez-vous livrer d'autres armes encore à tous ceux qui n'attendent que la complicité des fabricants de boîtes à grimaces pour répandre leurs idéologies, mots d'ordre et autres sornettes publicitaires nullement désintéressées ?

Ce n'est pas en agrandissant l'œil ou l'oreille de l'homme qu'on augmente ses capacités de communication. Mais, peut-être, en lui donnant d'abord un porte-voix à sa mesure. Pour que lui-même devienne maître de son information, émetteur de sa propre expérience, juge de ses besoins, partenaire et non plus objet du dialogue. Ce que lui refusent les moyens lourds de la communication, de par leur nature et de par la volonté ou l'indifférence de ceux qui les possèdent.

Reste alors le plus vieux et le plus élémentaire des moyens modernes de télécommunication. Essayez donc de l'imaginer, ce téléphone universel ! Vous vous rendrez bien vite compte que la révolution est au bout du fil. Et vous comprendrez pourquoi les polices ont inventé les tables d'écoute.

Une chose encore. Les PTT suisses pratiquent de mieux en mieux l'incitation au gaspillage. Après tant d'autres slogans, ils vous recommandent aujourd'hui d'appeler *"même pour un tout petit rien"*. Je sais, n'importe où sous toutes latitudes, des hommes, des femmes et des enfants qui apprécieraient un téléphone à portée de main pour réclamer même un tout petit rien. Juste un bout de pain. Un soupçon de respect. Une larme de liberté.

Bernard WEISSBRODT



INTERROGATION - EXPRES



Alain FANIEL, 36 ans, vit à Liège, en Belgique. Professeur dans un collège (enseignement secondaire supérieur, équivalent de notre gymnase), il a été détaché de l'enseignement. Depuis 1980, et jusqu'à fin 1983, il a travaillé comme permanent à la Confédération du Service Civil de la Jeunesse, une organisation volontaire spécialisée dans l'information et la formation des objecteurs de conscience et la promotion de leur statut. Il est par ailleurs vice-président du MIR-IRG belge.

- Quand et comment le service civil a-t-il été institué en Belgique ?
- *C'est il y a près de vingt ans, le 3 juin 1964 exactement, que le Roi a signé la "loi portant statut des objecteurs de conscience". Cette loi avait été adoptée pratiquement à l'unanimité, peu avant, par la Chambre et le Sénat. Mais pour en arriver là, il a fallu mener une longue lutte. Celle-ci a commencé, il y a plus de cinquante ans, avec le procès de deux anarchistes non-violents, Léo Campion et Hem Day, qui avaient renvoyé leurs livrets militaires et furent finalement chassés de l'armée. Après la guerre, c'est surtout grâce à Jean Van Lierde que le combat pour l'objection de conscience put reprendre et progresser. Lui qui avait fait de la résistance <u>civile</u> dès l'âge de quinze ans, qui était chrétien convaincu et dirigeant de mouvements de jeunesse, refusait de faire son service militaire et préférait aller en prison. La peine prévue était de vingt ans, alors que les criminels de guerre étaient déjà libérés, en 1951, lors du procès de Van Lierde ! Les milieux les plus divers commencèrent à s'émouvoir, mais la lenteur de la procédure législative ne permit l'adoption du statut que longtemps après la sortie de prison de Jean Van Lierde, qui avait été autorisé à faire un service civil avant la lettre, comme mineur de fond...*

Les premiers objecteurs de conscience qui bénéficièrent du statut furent affectés à la Protection civile. Très vite, cependant, il apparut que l'on s'y méfiait des objecteurs, dans un Corps organisé d'ailleurs d'une façon très para-militaire. C'est pourquoi les objecteurs ont le choix, depuis 1975, entre le service à la Protection civile ou celui dans les organismes d'utilité publique. La durée du temps de service varie cependant selon qu'il s'agit d'organismes de soins de santé (15 mois de service) ou d'organismes socio-culturels (20 mois). Pour comparaison, le temps de service militaire est actuellement de 8 mois en Allemagne et 10 mois en Belgique.

- Combien d'objecteurs par année effectuent un service civil ?
- *Pour l'ensemble de la Belgique, ils sont environ 2000 en service civil chaque année. Cela représente 5 % du contingent des appelés au service militaire; c'est un chiffre stable depuis environ trois ans.*

- Quel service civil font-ils ?
- *Il y a actuellement plus de 2000 organismes qui peuvent employer des objecteurs de conscience. C'est dire qu'il y a autant de services civils que d'objecteurs, ou presque ! Les uns mettent leurs compétences au service d'une institution, que ce soit comme jardinier, enseignant, infirmier, journaliste, chauffeur, bibliothécaire. Ils font donc, quasi gratuitement, le même travail que s'ils avaient un emploi "normal", mais dans des organismes qui ne pourraient jamais financer eux-mêmes un poste comme celui qu'ils occupent... D'autres, sans renoncer pour autant à leur qualification éventuelle, accomplissent des tâches diverses, en fonction des besoins spécifiques de leur organisme employeur. C'est le cas notamment dans les mouvements de paix ou de développement, les organisations de jeunesse, les foyers culturels, les homes pour personnes âgées ou handicapées, etc.*

Le statut belge, qui est un des plus libéraux d'Europe, permet donc vraiment un service civil "à la carte".

Propos recueillis par Samuel Keller

LE COURRIER SUISSE 6.1.84

Initiative pour un authentique service civil

Un soutien inattendu

Quelle aubaine pour les auteurs de l'initiative « pour un véritable service civil basé sur la preuve par l'acte » ! Ils ont reçu une aide inespérée quelques semaines avant que le peuple et les cantons ne se prononcent (le 26 février prochain): celle des Jeunes démocrates-chrétiens suisses (JDC). Leur comité a en effet pris position en faveur de l'initiative. Il est vrai que cette recommandation a donné lieu à une discussion nourrie et qu'elle n'a obtenu qu'une majorité étroite, ainsi que nous l'apprend le dernier bulletin du PDC. Il faut donc en déduire qu'une très forte minorité des Jeunes démocrates-chrétiens ne sont pas d'accord avec la décision du comité.

LE MONDE DIPLOMATIQUE – DÉCEMBRE 1983 –

PENSÉES

par PLANTU



LA CONSTITUTION "PROMEUT LES VALEURS CHRÉTIENNES ET CIVILISÉES (...). ELLE GARANTIT L'ÉGALITÉ DE TOUS DEVANT LA LOI". (Projet de Constitution sud-africaine, le 2/11/83.)

Secret

Que Jean-Paul II ait pardonné à son agresseur, en s'écriant sur son lit d'hôpital, juste après l'attentat : *« Je prie pour le frère qui m'a frappé, auquel j'ai sincèrement pardonné »*, rien de plus évangélique. Jésus a demandé à ses disciples de pardonner *« pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix-sept fois »*.

Que le pape ait voulu réitérer son geste en rencontrant le terroriste turc dans sa cellule, afin de lui parler *« comme à un frère à qui j'ai pardonné »*, encore une fois, rien de plus chrétien. *« J'étais en prison et vous m'avez visité »*, dit Jésus dans la parabole du Jugement dernier.

Qu'Ali Agça se soit repenti, comme il le prétend, cela ne regarde que lui et sa conscience. S'il lit le Coran, en bon musulman, il sait que *« ceux-là font le bien qui maîtrisent leur colère et pardonnent aux autres »*, et il aura été touché par l'attitude de sa victime.

Mais que l'entretien d'une vingtaine de minutes entre le pape et son agresseur se déroule sous l'œil d'une caméra de télévision, voilà qui est plus troublant. Nous vivons à l'époque des médias, où tout se vit en direct : les guerres, les crimes, les drames et les psychodrames. Rien n'échappe à la curiosité, souvent malsaine, du voyeur, et on se révolte, à juste titre, devant les procédés utilisés par les moins scrupuleux pour publier la photo exclusive.

Jean-Paul II a-t-il besoin de cette propagande pour étaler ses bienfaits au grand jour ? Son Maître n'a-t-il pas aussi dit : *« Gardez-vous de pratiquer votre justice devant les hommes, pour vous faire remarquer d'eux. Quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite, afin que ton aumône soit secrète, et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra »* ?

ALAIN WOODROW.

Le Monde 22.12.83

OBJECTEURS

Noël en cage, Pâques en rage

Combien d'objecteurs de conscience passeront-ils Noël derrière les barreaux? Il n'est probablement pas possible de le savoir. Même le Centre Martin Luther King (Béthusy 56, 1012 Lausanne) qui est sans doute le mieux renseigné à ce sujet (après l'administration pénitentiaire, bien entendu) en est réduit à un petit calcul: étant donné le nombre de condamnations par année en Suisse et la durée moyenne des peines, il y a *en permanence* quelque 200 objecteurs en prison. A Noël, mais aussi à Pâques et à la Trinité.

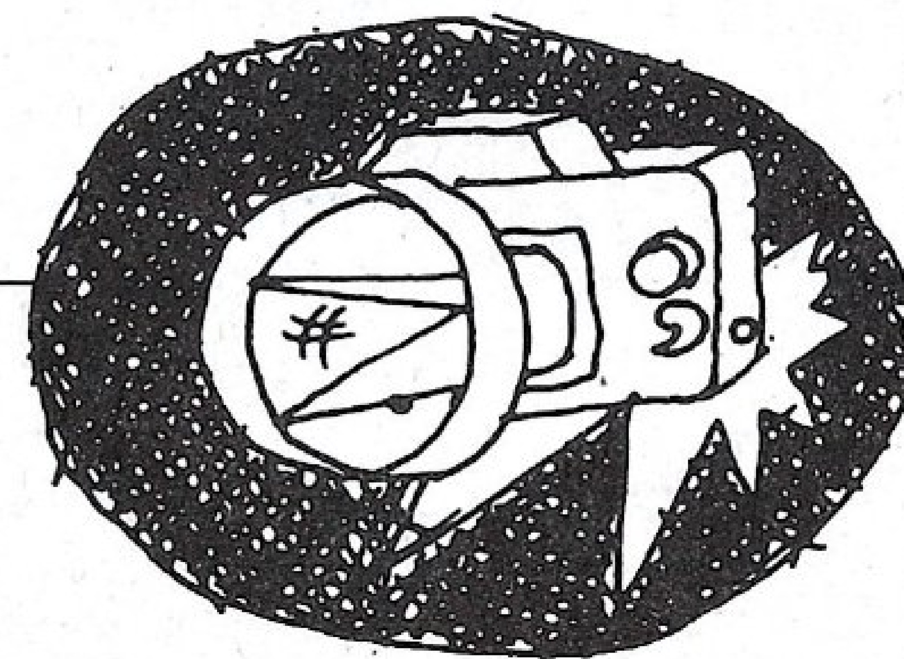
Si l'on ne veut pas que ça dure jusqu'à la Saint-Glinglin, il reste deux mois pour se mobiliser: la votation sur l'initiative populaire «pour un authentique service civil» aura lieu les 25 et 26 février 1984. Il n'est plus temps d'hésiter. Ou bien l'initiative est acceptée, ou bien il y aura encore des objecteurs en prison à Noël pendant des dizaines et des dizaines d'années.

Joyeux Noël en attendant!

Alain Rossel

Domaine Public 22.12.83





Service militaire non armé

Des critères d'admission très sévères

(SPP) En 1982, le Département militaire fédéral (DMF) a traité 898 demandes d'accomplir un service militaire non armé pour motifs de conscience, y compris 170 demandes des années précédentes. 223 autorisations ont été accordées en première instance. 362 refus ont fait l'objet de recours auprès du DMF: 141 recours ont abouti, 193 ont été écartés.

Ces chiffres constituent une partie de la réponse que le chef du Département militaire fédéral, M. G.-A. Chevallaz a adressée au Service de presse protestant de Suisse alémanique (EPD). Ce dernier relevait dans son édition du 4 oct. (SPP 11 oct.) la pratique restrictive des autorités militaires dans l'octroi des autorisations à accomplir un service non armé.

Les critères sont sévères car, par analogie avec les objecteurs, il s'agit d'apprécier un grave conflit de conscience, se référant à l'impression qui se dégage de la personne qui sollicite l'autorisation, à son mode de vie, à son engagement dans l'Eglise au service des hommes, à la maturité de sa décision, à l'appréciation de témoins.

Tirer tout cela au clair exige beaucoup de soin et une grande connaissance des hommes. Pour M. Chevallaz, le service armé dans les troupes sanitaires, de protection aérienne paraît acceptable aux yeux d'un chrétien convaincu, «si l'on sait à quoi ces troupes sont engagées». SPP 6.12.83

Vous intéressez-vous plus particulièrement à un pays dont vous suivez l'actualité régulièrement ? Alors cette proposition vous intéressera.

Le Service d'information tiers monde propose un nouveau service de presse qui permet de recevoir à chaque fin de mois les coupures de presse parues sur le pays de votre choix.

Ces coupures de presse sont issues d'une dizaine de quotidiens et de plus de 50 revues du monde entier, et couvrent l'actualité politique, économique et sociale de l'ensemble des pays en développement.

Pour plus de renseignements (liste des journaux, prix de l'abonnement, prix étudiants, abonnement à l'essai, etc.) s'adresser à :
Service d'information tiers monde (i3m), ch. des Epinettes 10,
CH - 1007 Lausanne, tél. 021/27 43 53

Depuis la Galilée...

Jésus n'est pas né dans un palais, mais dans une crèche. C'était déjà un signe que ce serait par sa faiblesse qu'il allait confondre les puissants.

Mais il y a un autre signe : Jésus a voulu vivre sa jeunesse en Galilée et c'est de la Galilée que partira l'annonce de son Evangile. Pourquoi la Galilée ? N'était-ce pas la province la moins importante ? En tous cas bien moins importante que Juda, avec Jérusalem ! Les Galiléens étaient des juifs de qualité inférieure, ils parlaient mal la langue, ils vivaient près des peuples païens, près des peuples impurs pour les juifs... Cette Galilée, au fond, ce n'était qu'une région de transit vers Jérusalem. Et c'est là que Jésus choisira ses disciples : des Galiléens ! Autrement dit des "pauvres types".

Jésus était Nazaréen de Galilée et Nathanaël dira : "De Nazareth peut-il sortir quelque chose de bon ?" (Jn. 1,46).

Plus tard Jésus "montera à Jérusalem". A Jérusalem est centralisé le pouvoir, religieux, politique, économique. Jésus, le prédicateur de Galilée, va s'affronter à ce pouvoir et c'est à Jérusalem, le lieu du Temple (ailleurs il n'y avait que des synagogues), le lieu de rassemblement, de prière et de réflexion, c'est à Jérusalem qu'il va mourir et ressusciter. C'est là que se réalisera la plénitude du sacrifice du salut, institué dans le Mémorial (ou le "souvenir") de la Sainte Cène.

Mais la prédication des disciples repart ensuite à nouveau vers la Galilée. C'est en Galilée que Jésus leur apparaît et c'est en Galilée qu'à lieu l'Ascension et l'envoi. Ce sera donc depuis la Galilée et vers le monde que les disciples partiront, même si la force de l'Esprit (pentecôte) leur est donnée à nouveau à Jérusalem.

Il est passionnant de relire les Evangiles en découvrant les mouvements de l'annonce du Règne de Dieu : on remarque que cela va pratiquement toujours dans ce mouvement : de la périphérie, ou du marginal, vers la force transformatrice (guérisons, miracle des pains, pardon et réhabilitation de Zachée, la Samaritaine, etc.) et retour vers cette périphérie, "va et ne pêche plus...", "allez dire...", "retourne dans ta maison et raconte tout ce que Dieu a fait pour toi" (Lc. 8,39).

De cette dynamique on peut tirer un enseignement important : tout groupe, toute communauté, tout lieu de force, de réflexion, de célébration (surtout eucharistique !), tout lieu de pouvoir enfin (pouvoir religieux, surtout) doit laisser monter vers lui le marginal, le pauvre, le périphérique, la rue, le bidonville, la mine, l'usine, l'homme désemparé, l'homme méprisé, l'homme affamé, nu, grelottant de froid, le prisonnier et le malade solitaires, l'étranger (le païen !). Dans ce rassemblement des invités au festin (Mt. 22) on reprend force ensemble, on célèbre le sacrifice du Christ et on communie dans son Corps, lien qui marque l'amour de solidarité. Et ensuite il y a l'envoi. On repart vers la périphérie, vers son milieu, vers le monde, pour faire renaître à nouveau (chaque dimanche ?!?) ce mouvement.

Bien des "mouvements" chrétiens ont compris cela depuis longtemps mais bien d'autres groupes sont devenus, malheureusement des lieux de pouvoir religieux, entourés de barrières puritaines, pour rester "intègres" et purs face au monde.

On ne peut porter la bonne nouvelle aux pauvres sans se laisser évangéliser par eux. Sinon cette "bonne nouvelle" sentira fort le parfum du paternalisme et de la condescendance.

Xavier ARBEX

OBJECTION, CONSCIENCE, SERVICE

AVEC LE TEMPS, NOUS NOUS SOMMES HABITUES A VOIR LE PEUPLE REFUSER LES INITIATIVES QUI LUI SONT SOUMISES. BIEN QUE MARGINALE DANS LA VIE POLITIQUE SUISSE, LA QUESTION POSEE PAR L'OBJECTION DE CONSCIENCE DEVIENT PRESSANTE. ALLONS-NOUS ETRE ENFIN CAPABLES DE LA RESOUDRE ?

L'initiative "POUR UN AUTHENTIQUE SERVICE CIVIL" définit une solution réaliste, qui respecte au mieux les exigences posées de différents côtés. Celui de la justice, tout d'abord. Il fallait une fois en finir avec le sondage des consciences. Même en admettant la plus grande probité des juges militaires, on se rend bien compte de l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent de démêler sans les mutiler les multiples éléments qui fondent un acte aussi important que le refus du service militaire. En introduisant le PRINCIPE DE LA PREUVE PAR L'ACTE, les initiateurs ont remplacé un examen subjectif problématique par l'introduction d'un critère objectif unique: l'acceptation d'un service plus long en tant qu'expression du sérieux des motifs invoqués.

Celui de l'armée ensuite. La tradition militaire suisse excluait un règlement du problème posé par l'objection de conscience qui aurait impliqué une modification fondamentale du système. Pour rester fidèle à l'armée de milice et à l'obligation de service, tout en excluant les examens aléatoires, il ne restait qu'une solution: la preuve par l'acte.

Celui des objecteurs aussi, dans la variété de leurs motivations et aspirations. Si différents qu'ils soient, ils se retrouvent dans leur volonté de servir la paix. La définition très générale proposée par l'initiative permettra d'aménager, de manière souple, décentralisée et relativement peu coûteuse, un service civil à la communauté compatible avec les attentes des objecteurs concernés.

Finalement, celui du peuple souverain. En malmenant l'initiative de Münchenstein, les Autorités fédérales le plongeait dans un dilemne: dire oui à un service civil véritablement insatisfaisant ou risquer de dire non à toute solution du problème. Lancée avant le scrutin du 4 décembre 1977, l'initiative nouvelle redonnait au débat sa véritable dimension et permet aujourd'hui un choix lucide sur une base claire.



****

DOSSIER REALISE PAR :

Samuel KELLER Philippe BECK
Jean-Philippe JEANNERAT

****

A première vue donc, et sans entrer plus avant dans les argumentations des initiateurs, une solution qui réaliserait un compromis presque parfait. Pourtant, les premières discussions au cours de la campagne de votation nous ont montré que l'initiative n'est pas reçue comme un compromis acceptable, mais plutôt comme une innovation inadmissible.

VIOLENTES ET IRREDUCTIBLES OPPOSITIONS

Loin de nous de penser que l'armée est en elle-même, et en elle-même seulement, un facteur de guerre. A certaines conditions, sa présence contribue à la paix. Le problème, c'est que peu à peu l'idée s'est installée selon laquelle seule l'armée, neutre et défensive, garantit véritablement la paix. C'est ainsi que de nombreux officiers, par exemple, considèrent les objecteurs comme des réfractaires au service de la paix.

D'autres opposants redoutent de l'instauration d'un service civil une "MILITARISATION ACCRUE", retombant par là dans une vision naïve de la réalité, comme si tous ceux qui peuvent concilier les exigences de leur conscience avec les obligations du service militaire étaient des fauteurs de guerre en puissance. D'autres encore craignent la création de DEUX CATEGORIES ARTIFICIELLES DE CITOYENS: les "bons" qui opteront pour un service civil, opposés aux "mauvais" qui continueront d'accomplir vaille que vaille leur service militaire. C'est oublier que les deux catégories existent de toute façon, mais avec de "mauvais objecteurs" en prison... L'introduction d'un service civil, sans pouvoir rassembler tout le monde sous une seule catégorie, a le mérite de rendre "BONS POUR LE SERVICE", militaire ou civil, tous les citoyens concernés.

Ces argumentations passionnelles, partiellement aberrantes, du moins sur le plan de la logique, illustrent le malaise plus général qui règne sur les questions de la paix, de la sécurité, de la violence.

PENSER LA PAIX POUR LA FAIRE

On dit souvent de l'armée qu'elle est un "MAL NECESSAIRE". Généralement, on insiste trop sur le nécessaire et on en oublie le mal. Il ne cesse toutefois de nous interroger. Aucun responsable militaire, aussi sûr qu'il soit du bon droit d'une défense légitime, n'ignore les débats de conscience inévitablement liés à la violence et à la mort. L'objecteur, quelles que soient finalement ses motivations, confronté par anticipation aux mêmes débats intérieurs, prend sur lui de ne pas attenter à la vie de l'autre. En dernière instance, il est impossible de dire quel choix est le bon: chacun doit se débrouiller pour choisir au mieux, et il arrive que l'on se trompe. Il n'appartient pas au législateur d'intervenir dans de pareils choix. Mais il doit envisager leurs conséquences possibles. L'emprisonnement est-il une conséquence souhaitable ?

L'armée suisse cherche à préserver la paix (relative) dans laquelle nous vivons. L'objecteur souhaite promouvoir la paix là où sa réalisation attend de nouvelles formes d'engagement. Service militaire, service civil, services de paix ? Chacun d'eux peut y contribuer pour une part. Mais, au-delà du résultat du 26 février, une réflexion fondamentale attend hommes et femmes de bonne volonté: la paix reste à faire !

LES OBJECTEURS EXISTENT : JE LES AI RENCONTRÉS!

Le Conseil fédéral vient de le rappeler, selon le communiqué de l'ATS sur la prochaine votation: il n'y a eu en 1982 que 230 objecteurs de conscience. Les 499 autres ne sont donc que planqués, paresseux, débiles et révolutionnaires haineux...

Travaillant au CENTRE MARTIN LUTHER KING, j'ai quelques minuscules rectifications à faire... Non pour substituer d'autres catégories à celles de nos autorités: je n'ai pas pour habitude d'étiqueter les gens ainsi. Mais il reste loisible de brosser quelques portraits-types d'objecteurs, tels que nous les voyons passer au Centre.

NI DOUX JESUS, NI DIABLES ROUGES

Appelons le premier Alain... Il est chrétien, lit la Bible et y trouve un message d'amour, non de méfiance et de menace. Par l'Eglise ou autrement, il s'est frotté à la misère des hommes: vieillards isolés, travailleurs immigrés, femmes battues, alcooliques ou autres. Il est travailleur social, ou fait du travail social son principal loisir. Il a compris que ce n'est pas des armes qu'il faut pour soigner cette misère-là, et que la guerre à la pauvreté, ici ou dans le monde, ne se mènera pas à coups de canon, mais par des reconversions personnelles, des luttes sociales et des décisions politiques... Alors, Messieurs les Juges, votre verdict: RELIGIEUX ? ETHIQUE ? POLITIQUE ?

Appelons le deuxième Bernard... Très jeune, il a senti que ce monde devient fou d'autorité, donc de soumission, de démissions personnelles. Bernard spraye parfois sur les murs, ou du moins sourit-il aux sprayages des autres comme à un souffle d'air. Il ne veut vivre qu'en faisant ce qu'il peut vraiment accepter, avec les gens qu'il accepte pour entourage. Du reste, il se protège avec un walk-man... mais sans fusil ! L'armée étant par excellence le lieu où l'autorité est exacerbée, il ne peut tout simplement pas imaginer d'y participer... Alors, ce verdict: PEUR DE L'EFFORT ? AVERSION POUR LA DISCIPLINE ? POLITIQUE ? ... ou quoi encore ?

SILENCIEUX ET DISCOUREURS

Autant les motifs d'objection sont donc variés, autant les façons de les exprimer diffèrent: les uns nous arrivent tout timides et penauds, sachant juste qu' "OBJECTION = PRISON". Ignorant tout des démarches à faire, de la procédure à venir et de ses implications pour eux-mêmes, ils renoncent parfois à vraiment s'expliquer devant leurs juges... ces êtres d'un autre monde...

Les autres sont déjà des spécialistes. Ils ont réfléchi à leur acte, se sont documentés, ont parlé à d'anciens objecteurs. Ils possèdent procédure, termes juridiques et quotités des peines sur le bout du doigt. Ils cherchent témois, soutiens, démarches originales.

Et tous, tous, Alain comme Bernard, le muet comme le disert, tous échouent dans l'entonnoir géant de l'injustice militaire, où ils se-

ront tour à tour dépiautés (l'enquête), méprisés (le procès) et rejetés (la prison)...

Conflit de conscience ? Etat de grave détresse morale ? Comment donc juger sereinement ? A VOUS DE TRANCHER !



Le service civil : un travail éprouvant

"TOUT SUISSE EST TENU AU SERVICE MILITAIRE" (Const.féd.art. 18.1)

Il y a en Suisse environ 1,1 million d'hommes en âge de servir dans l'armée. Les effectifs de cette dernière comptent 625.000 hommes. La différence représente le nombre des exemptions médicales, professionnelles ou autres. Dans son message du 13.9.78 sur la taxe militaire, le Conseil fédéral indique effectivement que "quelque 400.000" hommes y sont astreints.

Chaque année, quelque 38.000 recrues sont instruites et incorporées à une formation. En 1982, 729 objecteurs ont été condamnés, mais il faut tenir compte du fait que seuls 277 ont refusé l'ER, les autres refusant un cours de répétition. En revanche, à titre de comparaison, "sur 100 jeunes des classes 1945-1955, 98 ont passé le recrutement, 82 ont été déclarés aptes, 80 sont entrés à l'ER, 71 l'ont terminée, 52 ont passé de l'élite à la landwehr, 45 sont arrivés à la landsturm et 41 ont rempli jusqu'au bout leurs obligations militaires." (Col. J.Michel, nov. 1976, in Revue militaire suisse)

LE CENTRE M.L.KING

Fondé en 1968, aujourd'hui secrétariat de la FEDERATION ROMANDE DES MOUVEMENTS NON-VIOLENTS, le Centre a depuis ses origines tenté de conseiller et soutenir les objecteurs de conscience.
Outre la bibliothèque richement fournie, il dispose d'un réseau de conseillers bénévoles qui, dans toute la Romandie, sont prêts à recevoir toute demande liée à des difficultés avec l'armée, en prévision ou non d'une objection de conscience.

Centre Martin Luther King
Béthusy 56 1012 Lausanne
Tél. (021) 32.27.27

TALON DE COMMANDE

NOM
PRENOM
ADRESSE
LOCALITE

Merci de m'envoyer le MATERIEL GRATUIT suivant:

... mini-autocollants

... cartes de correspondance rappelant la votation

... affichettes A3

A RENVOYER RAPIDEMENT A:
Comité d'initiative pour un authentique service civil
case postale 141
1700 Fribourg 1

ils sont partis...



Le 16 décembre 1983, Claire et Michel DONZE-GILOMEN, de Delémont, accompagnés de leurs deux filles, Laure et Aline, ont rejoint la ville de Sokodé au TOGO.

Ils accompagneront la marche du garage comme la vie pastorale du diocèse.

Leur adresse : B.P. 55, Sokodé, TOGO

il est rentré...

Le 26 décembre, Peter BISCHOF, comptable, de STM, rentrait d'HAITI, après six ans de service auprès du diocèse de Port-de-Paix, ensuite au Collège Notre-Dame de la même ville.

Son adresse : Talstrasse 8, 9000 St-Gallen

naissances

** OLIVIER, le 17 novembre, au foyer de Marie-Odette et Alphonse EGGER-ARRACHART, Les Peupliers, Montady, F - 34310 Capestang*

** STEPHANIE, le 6 décembre, au foyer de Marylène et Charles FAUGERE-FAVRE, Av. Edouard-Rod 1, 1007 Lausanne*

décès

+ Mme Rose SCHAFFTER-BROQUET, le 22 novembre, à Vicques, mère de Michel SCHAFFTER, actuellement volontaire au TCHAD (B.P. 75, Garoua, CAMEROUN)

+ M. Joseph WIDMER-GMUR, le 7 décembre, à Dreien, père de Pia CHAMOREL-WIDMER, Ch. de Parc-Valency 3, 1004 Lausanne

CAMP DE TRAVAIL A NIMES du 13 au 17 février 1984

L'ARC-EN-CIEL est un lieu d'accueil à Nîmes (sud de la France) où des personnes handicapées et valides se retrouvent dans le cadre de stages d'artisanat et de développement de la personne. Une petite équipe d'animateurs en gère les lieux.

Le camp s'adresse à toute personne qui n'a pas peur de se salir et qui s'intéresse à travailler de quelques jours à une semaine pour aider à retaper un ancien mas.

Pour tout autre renseignement, contactez Philippe Wyss, 021/23 32 56

APT - AIDE PERSONNALISEE TEMPORAIRE

En juillet dernier, nous vous avons annoncé la pose des premières pierres, un numéro de téléphone, une adresse. Aujourd'hui, après quelques mois de fonctionnement, notre fichier de personnes cherchant du travail augmente de jour en jour, preuve que nous sommes au cœur d'un problème important.

Notre but est d'offrir du travail temporairement, dans des activités diverses, en guise de dépannage. Nous constatons pour le moment que les offres de travail sont maigres, ce que nous espérons accroître par un regain de publicité.

Nous cherchons des places de travail temporaire. Connaissez-vous une entreprise, un patron, un chef du personnel, etc...? Parlez d'A.P.T., de notre recherche, C'EST IMPORTANT !
Tél. 021/20 30 00

STAGE D'EXPRESSION - RENCONTRE - PARTAGE les 30, 31 mars et 1er avril

Nous tentons une première expérience de stages s'adressant à des personnes valides et handicapées physique désireuses de cheminer avec elles-mêmes, avec d'autres.

L'objectif :

- apprendre à "se dire" autrement que par des mots
- offrir un lieu et des moyens d'expression, de créativité
- favoriser l'écoute de la personne dans son unité
- donner l'occasion aux participants de se rencontrer, de s'enrichir par leurs différences

D'autres renseignements et inscriptions à GVOM,
Eliane Soguel, "La Rochelle" 2028 Vaumarcus

DOUZE THESES SUR

"L'INITIATIVE POUR UN AUTHENTIQUE SERVICE CIVIL"

1. Jésus-Christ adresse les promesses et les commandements du Royaume à ceux qui sont directement engagés dans la construction de la paix.
2. Même le chrétien qui considère l'organisation d'une défense militaire, dans ce monde en perdition, comme un devoir inéluctable est, lui aussi, tenu de reconnaître les signes manifestes du Royaume de Dieu.
3. En tout cas, il sait que ceux qui dressent ces signes n'ont pas leur place en prison.
4. L'Initiative ne contient ni objections ni reproches au service militaire suisse normal. Elle ne conteste pas sa fonction indirecte (possible) de protéger la paix de notre pays.
5. Mais par ailleurs, elle a pour but d'organiser un service militaire qui contribue directement à l'établissement et au maintien d'une paix durable entre les peuples.
6. L'Eglise de Jésus-Christ ne devrait pas seulement accompagner ceux qui s'arment dans l'éventualité d'une guerre, mais aussi protéger particulièrement ceux qui s'engagent directement au service de la paix, ceci d'autant plus qu'il s'agit généralement de jeunes hommes au caractère désintéressé et sensible.
7. Pour un jeune homme de vingt ans, interrompre sa formation professionnelle ou ses études pour une période d'une année et demie est un sacrifice considérable.
8. La conscience ne peut pas être traduite en justice. Un examen psychologique ne pourra jamais donner une information sûre à propos d'une décision de conscience. Seule la preuve par l'acte de celui qui a pris une telle décision le peut. Tenant compte d'expériences amères, les Eglises éviteront toute apparence d'approuver une pratique qui rappelle l'inquisition.
9. La conscience est indivisible. En démocratie, aucun citoyen n'est en mesure de dissocier ses décisions politiques de ses choix éthiques et religieux; encore bien moins, espérons-le, les femmes et les hommes de chez nous, engagés dans la vie politique, ni les membres de nos tribunaux militaires.
10. La paix en Europe, de même que la paix et la liberté de la Confédération suisse, ne sont pas seulement menacées de l'extérieur, mais aussi de l'intérieur, et également par les développements inquiétants du tiers monde. Notre foi chrétienne nous fait aujourd'hui un devoir de réduire partout les tensions.
11. C'est un fait qu'aujourd'hui de nombreux jeunes adhèrent intérieurement et s'engagent politiquement aussi bien dans le contexte international que pour affirmer une identité nationale.
12. L'Initiative prend au sérieux cet engagement des objecteurs de conscience. Elle le met au service de la détente dans le contexte international et national. Ainsi, elle contribue également au maintien de la paix et de la liberté de la Suisse et à sa mission de paix dans le monde.

Dr G.W. LOCHER, professeur, ancien président de la "Commission théologique" de la FEPS. Berne, septembre 1982.
Traduction : Jacques Rossel, Marcel Pasche, Michel Grenier

CENTRALE D'ALERTE : TOUJOURS VIVANTE ?

Créée en 1973, la Centrale d'Alerte est née de la rencontre de plusieurs mouvements qui sentaient la nécessité d'élargir la diffusion d'une certaine information :

- respect des droits de l'homme, en Suisse et dans les pays d'outre-mer
- respect du droit des peuples

et de donner à l'action des groupes qui la composent une audience et une efficacité plus grande.

13 groupes sont actuellement membres de cette Centrale d'Alerte, dont FSF et GVOM. Ces mouvements se sont mis d'accord sur la plate-forme commune dont voici l'essentiel :

objectif immédiat : découvrir l'injustice à laquelle nous participons et mettre en œuvre une solidarité avec les opprimés.

objectif à moyen terme : provoquer des changements politiques et économiques.

objectif à long terme : transformer notre société, basée essentiellement sur le profit et l'oppression, pour instaurer une société plus juste pour tous.

La Centrale adresse aux membres de ces différents mouvements entre 5 et 10 appels par an, dont voici quelques exemples :

- la pétition pour une véritable politique d'asile (dernier appel, sur une question très actuelle ces dernières semaines en Suisse avec le refoulement de personnes arrivant à nos frontières !),
- soutien à Solidarnosc ,
- campagne contre les relations bancaires Suisse - Afrique du Sud,
- défense de prisonniers chiliens .

Une nouvelle équipe vient de s'engager à poursuivre le travail du comité de la Centrale. Une de ses premières tâches urgentes est de remettre à jour le fichier de cette Centrale. Dans ce cadre, chaque mouvement a été sollicité pour remettre une liste actualisée de ses membres. A ce titre, FSF a remis à la Centrale la liste des anciens et des animateurs des centres régionaux, personnes qui recevront donc les appels de la Centrale. Que ceux qui ne désireraient pas recevoir les appels demandent le retrait de leur nom, à l'adresse suivante :

Centrale d'Alerte
Case postale 59
1211 Genève 28

Oui, la Centrale d'Alerte est toujours VIVANTE, et il dépendra de nous tous qu'elle devienne toujours plus un lieu d'interpellation et d'action en solidarité avec les pauvres et les opprimés de chez nous et d'ailleurs.

Répondons nombreux aux prochains appels et parlons d'elle à nos amis.

Chica BAVAUD

LETTRES D'OUTRE-MER



INTERROGATIONS DU PEROU

En septembre, tous les FSF-Pérou se sont retrouvés à la Florida. 15 volontaires et 5 enfants, une rencontre très intense et bien sympathique malgré trois jours de pluie.

Après avoir présenté le travail réalisé durant l'année et les problèmes auxquels chacun s'est trouvé confronté dans son projet, nous avons échangé sur quelques aspects qui nous apraissent fondamentaux pour un bon projet de développement.

DEMANDE ET BESOIN FORMULES PAR LES INTERESSES
Pour la majorité d'entre nous, la demande et l'expression d'un besoin ont été formulées par un étranger déjà sur place, un évêque ou un prêtre par exemple. Obtenir la participation des gens dans ce contexte ne s'avère pas facile. L'attitude de la population peut se traduire ainsi : "*Vous êtes là tant mieux, faites votre truc, si vous n'étiez pas là tant pis.*"

D'autre part nous savons qu'un peuple opprimé, sans voix, ne va pouvoir exprimer spontanément ses besoins. Où et à qui solliciter l'appui désiré ?

Certains pensent que le volontaire étranger ne devrait être envoyé que sur demande d'un groupe d'autochtones organisés sur place (communauté villageoise, coopérative, etc.), pour un travail précis et limité, ceci au risque de n'envoyer qu'un volontaire sur dix !

Tous nous sommes d'avis que le volontaire ne doit ou ne devrait rester que si vraiment un travail est réellement possible AVEC la population. Cependant, plus on passe de mois à tenter de mettre les gens en route, plus on s'attache à son projet et un départ devient alors difficile.

FORMATION ET INFORMATION
Tout projet doit mettre un accent spécial sur la formation d'autochtones pour entamer un processus d'indépendance face à l'étranger. Cependant il faudrait proposer un AVENIR aux Péruviens ainsi formés qui ne sont pas et ne peuvent pas être des volontaires à vie. Il s'avère donc indispensable que la formation soit reconnue par des instances nationales, que la personne formée puisse jouir d'un salaire (à trouver la formule pour chaque cas) pour assurer la pérennité du projet.

Un autre accent devrait être mis sur l'information locale (radio, brochures, bibliothèque, etc.) pour permettre une conscientisation, et une motivation d'une population plus large et aussi donner la parole à ceux qui ne l'ont jamais.

PRIORITE AUX PERUVIENS
Partout nous rencontrons un manque de confiance à priori du Péruvien face à son compatriote et du chef de projet face au Péruvien. Le mythe de l'étranger est fortement ancré. Nous essayons de revaloriser les autochtones, mais notre présence ne dit-elle pas le contraire ?

Souvent un Péruvien pourrait remplir notre fonction, mais le financement viendrait-il encore de l'étranger ?

AUTOFINANCEMENT
Les projets techniques devraient viser un autofinancement à court et moyen termes. Il s'agit donc de vendre au juste prix tout service à la population (pas de distribution gratuite de plantes de pépinières ou de médicaments, etc.). L'"assistancialisme" est trop vite appris; d'autre part une telle attitude entretient l'image du "bon gringo" en opposition au "mauvais Péruvien" qui est obligé de faire payer son travail.



Pour permettre un autofinancement rapide, il faut dès le début, limiter au maximum les investissements. Bien souvent nous constatons qu'il y a trop d'argent, qu'en disposant de moyens financiers plus modestes, des solutions plus simples auraient été trouvées.

Une dernière constatation :
Dans un projet, le volontaire est un étranger qui prétend changer quelque chose, qui reçoit de nombreux pouvoirs, même s'il ne le désire pas. Situation difficile à assumer...

Dans un projet le Péruvien, dans son propre pays, "doit" recevoir quelque chose d'un étranger. Situation difficile à assumer...

Autre préoccupation partagée lors de notre rencontre : *LE RETOUR*

Deux grands points d'interrogation :
- le travail
- l'intégration dans la vie quotidienne

Nous sommes conscients que notre expérience outre-mer ne compte guère sur le marché du travail européen. De plus nous aimerions trouver une occupation où l'engagement social soit présent. Certains envisagent un travail à mi-temps pour la "gamelle" et un engagement parallèlement. Cependant ceux qui ont de la famille ne pourront pas jouer "les fines bouches".

Pour quelques-uns des fossés se créent avec leur famille, leurs anciens collègues de travail et leurs amis, de par des expériences de vie si différentes. D'autres, au contraire, sentent que l'éloignement a renforcé les liens qui les unissaient à leurs proches.

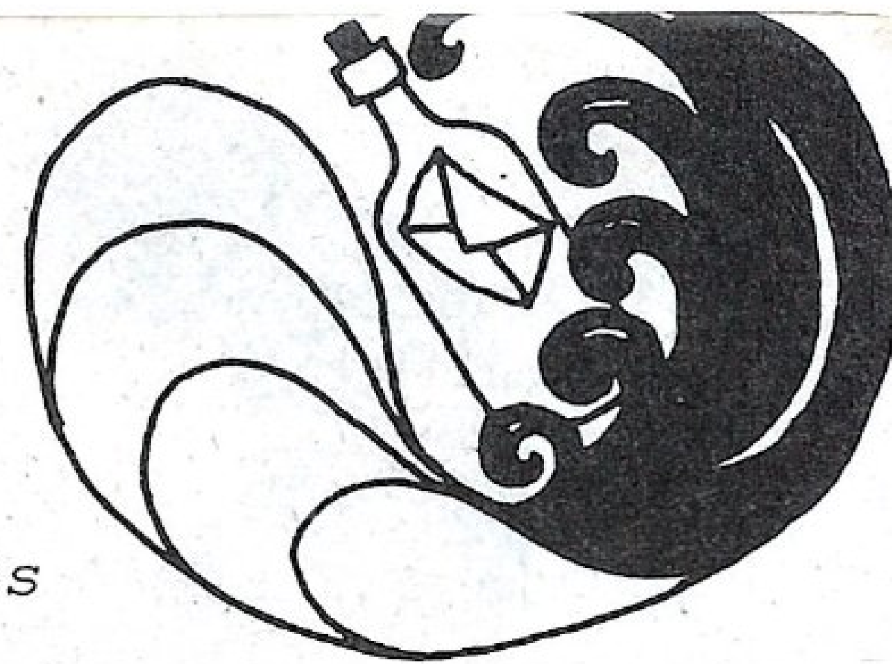
Au retour nous avons tous envie de partager notre vécu, ce qui ne sera pas toujours facile, vivant dans une société saturée d'informations, composée avant tout "d'estomacs" qui ont appris à digérer toutes les guerres et misères du monde sans sourciller. Dans un tel milieu notre témoignage ne sera-t-il pas une bouchée de plus qui "passera" sans problèmes ?

Notre premier pas consistera sans doute à briser les clichés du tiers monde, de ne pas donner l'information que certains aimeraient recevoir : la MISERE, le MELODRAME ou au contraire, la REVOLUTION...

Cependant chez nous, nous ne serons plus étrangers - espérons-le ! - nous aurons une vie sociale plus normale et pourrons nous engager à fond, disent certains.

YA VEREMOS !!!

Denis, Madeleine et Sahra (Coaza) — Jeanne Marie (Tambobamba)
Luciano et Gianmartino (Huari) — Brigitte et Michel (Ayaviri)
Luc et Marie (Macusani)
Claire, Jean-Pierre et Jean, Esbeth, Hannes, Basti et Franzi,
Jean-Luc, Christine et Céline (la Florida)



Dans le dernier numéro d'INTERROGATION nous annoncions la mort de l'abbé Gilbert Cottet, au Pérou. Voici la lettre de deux volontaires FSF, Madeleine et Denis Cattin qui ont vécu avec lui, dans la même maison, à Coaza.

Lima, le 6 novembre 1983

La ville émerge doucement de sa nuit. C'est dimanche et il fait beau. Le printemps péruvien semble être à la porte...

Et nous, les yeux lourds encore de sommeil, prenons peu à peu conscience de la réalité, de la terrible nouvelle à laquelle on n'arrive pas à croire : Gilbert nous a quittés, à deux heures, dans la nuit ! Alors, on refait à l'envers le chemin parcouru ces dernières semaines : l'hospitalisation à Puno pour une prétendue appendicite. Puis le transfert d'urgence à Lima, en avion, parce que des complications ont surgi; et toute l'attente anxieuse de ces derniers jours; la question cent fois posées : "Comment Gilbert supportera sa troisième opération ?" Les visites régulières aux soins intensifs et l'espoir qui peu à peu renaît : "Il faudra du temps, mais il s'en sortira"...
A présent, le vide résonne, le vide du départ, le vide de l'absence.

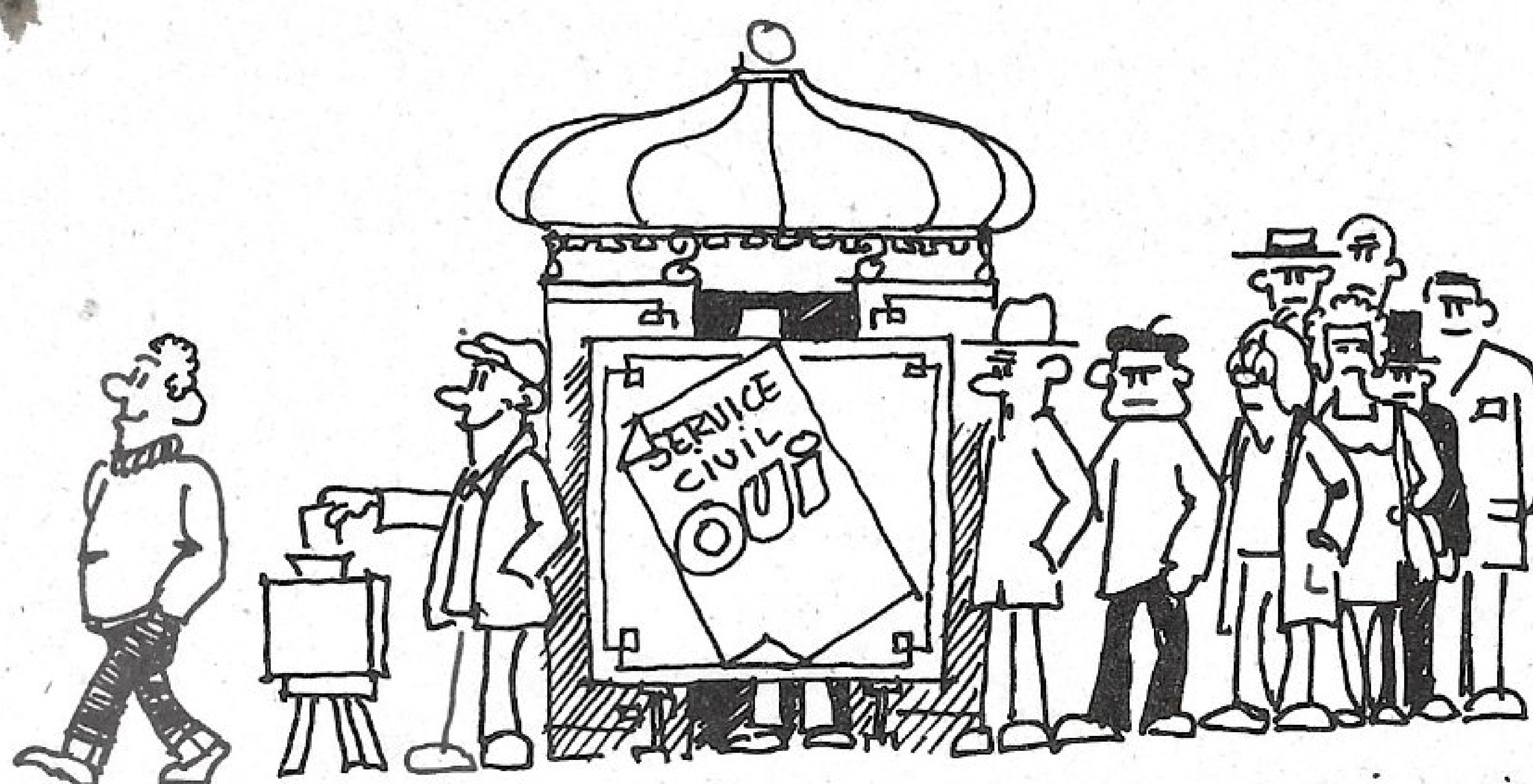
Ces deux ans et demi passés dans la sierra péruvienne, Gilbert les aura consacrés entièrement aux communautés paysannes de la zone de Coaza. Avec ses villages disséminés par-delà cols et montagnes, Coaza est une paroisse difficile. Les routes étant pratiquement inexistantes, on se déplace à pied pour passer d'un village à l'autre. Durant tout ce temps de présence parmi les Indiens, Gilbert n'a pas ménagé ses peines, parcourant sans relâche les chemins qui le menaient à ses communautés. Et plus que cela même, il regrettait encore de ne pouvoir être plus souvent présent dans chaque communauté. Gilbert était arrivé au Pérou animé par un unique et grand désir : faire connaître et partager l'Evangile. Peu à peu, avec le vécu quotidien et à force d'expériences, il prenait conscience de la réalité que souffre le peuple andin. L'extrême pauvreté, l'oppression, les injustices, la conduite pas toujours exemplaire des autorités locales, tout cela l'inquiétait profondément. Gilbert était bon. Ses amis disaient : "beaucoup trop !" Il s'était donné entièrement à sa tâche, dans un esprit caritatif très profond, jusqu'à la négation même de sa propre personne. Ceci nous agaçait parfois. Ensemble on en discutait beaucoup. Ses livres et ses lectures n'étaient que vies de saints et de martyrs de l'Eglise. Modèles à suivre ? Gilbert dormait très peu. Ce qu'il vivait à Coaza le tourmentait souvent durant la nuit. On s'en inquiétait mais Gilbert nous répondait en nous donnant l'exemple d'un saint ou d'un martyr qui ne dormait que deux ou trois heures par nuit...

Prendre sur soi tous les problèmes du monde est impossible. Ses épaules n'ont pas résisté. Le physique a cédé mais sa volonté immense et son espérance sans limites continueront de nous stimuler.

Merci, Gilbert !

Denis et Madeleine CATTIN
Coaza, Pérou





ALLEZ URNER

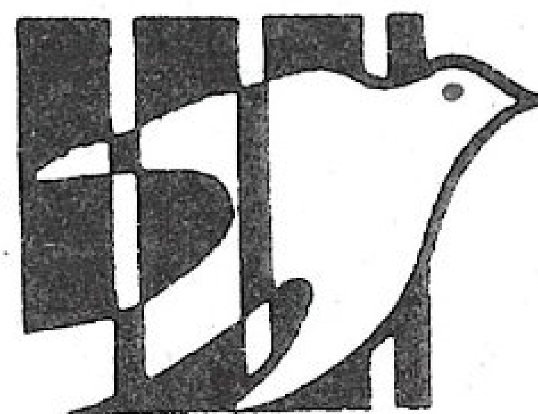
ET DEMANDEZ

A VOS AMIS

D'ALLER URNER

c'est important !

26.2.84



J.A. 2056 DOMBRESSON

INTERROGATION paraît huit fois par année. Il est adressé aux membres de nos organismes selon les statuts

Atelier offset J.-D. Perrin – Av. Morges 161 – 1004 Lausanne